



11

Faire face à la crise faire avancer la transition climatique

Alors que la science nous exhorte à « urgence climatique » démontre que la catastrophe climatique devient de plus en plus évidente à l'échelle mondiale... la transition énergétique progresse malheureusement assez lentement.

Il est donc important que des organisations telles que le Mouvement Écologique plaident en faveur d'une politique énergétique qui prenne au sérieux la protection du climat et fasse avancer la transition énergétique.

Selon le Mouvement Écologique, des mesures concrètes en faveur de la transition énergétique auraient dû être mises en œuvre d'ici 2025.

Il est essentiel de mettre en place les bonnes incitations pour que la transition énergétique soit couronnée de succès. Une attention particulière doit être accordée aux ménages à faibles revenus.



LE MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE LE DIT CLAIEMENT : LE GOUVERNEMENT RETARDE - RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DANS DES DOMAINES CLÉS

En réalité, un tollé national aurait dû éclater en milieu d'année, lors de la publication du rapport alarmant sur les émissions de CO_2 au Luxembourg pour 2024. Or, cela ne s'est pas produit : le ministère minimise la situation.

Une analyse plus approfondie menée par le Mouvement Ecologique a toutefois révélé que, même si les émissions de CO_2 diminuent, cette baisse n'est pas suffisante dans tous les secteurs.

En 2024, seules les réductions d'émissions dans le secteur des transports étaient conformes aux objectifs du Plan national énergie-climat (PNEC). Dans des secteurs clés, cependant, les réductions nécessaires n'ont pas été atteintes ou ont été largement manquées.

Dans certains cas, c'est même le contraire qui s'est produit : depuis 2025, les émissions du secteur industriel ont augmenté de 21 %. Dans le secteur du bâtiment, la réduction est de 19 % par rapport à 2005, alors que selon le Plan Climat-Énergie, une réduction de 64 % aurait dû être atteinte en 4 ans ! Dans le secteur de l'eau, nous en sommes à -3 %, alors qu'en 2030, ce chiffre devrait être de -40 % !

Néanmoins, le gouvernement a même tenté de présenter la situation sous un jour positif. Sans le Meco, cela aurait probablement réussi...

MOBILISATION INTERNATIONALE CONTRE LES RÉGLEMENTATIONS VISANT À PROTÉGER L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

En 2025, au niveau de l'UE, sous prétexte de « simplification administrative » et de « compétitivité », des efforts considérables ont été déployés pour affaiblir les réglementations environnementales et sociales.

Face à ces développements inquiétants, le Mouvement Ecologique a notamment soutenu un appel lancé par plus de 470 organisations, syndicats et collectifs d'Europe et du monde entier pour s'opposer à la déréglementation poussée par la Commission européenne.

En cette période de crise climatique, de perte de biodiversité et d'inégalités croissantes, cette déréglementation et cet affaiblissement délibéré de règles et d'objectifs importants constitueraient un dangereux pas en arrière. Cela renforcerait principalement les grandes entreprises, tout en affaiblissant les objectifs de durabilité, les acteurs de l'intérêt public et les processus démocratiques.

Le Mouvement Écologique, en revanche, appelle à renforcer, plutôt qu'à démanteler, les réglementations protectrices, à placer la société civile au cœur du processus européen et à garantir une transition écologique et sociale. Il exhorte la population à s'opposer à la déréglementation et à défendre une Europe qui protège les générations actuelles et futures.

ENSEMBLE CONTRE LA DÉRÉGLEMENTATION ET L'AFFAIBLISSEMENT DE LA POLITIQUE CLIMATIQUE EUROPÉENNE

2025 a également été l'année où la politique climatique européenne et les objectifs d'émissions ont été soumis à une forte pression. Conjugué à la déréglementation prévue dans le domaine de la protection de la nature, de la législation sur la chaîne d'approvisionnement, etc., cela montre clairement à quel point les mesures prises servent les intérêts des grandes entreprises et à quel point des règles importantes et tournées vers l'avenir, visant le bien commun, sont remises en question. Par exemple, les dispositions visant à atteindre l'objectif de 1,5 °C devaient être assouplies (alors même qu'il est connu que cet objectif est trop bas).

Ainsi, de nouveaux instruments ont été introduits qui, sans décarboner l'économie européenne, étaient censés contribuer malgré tout à la réalisation des objectifs climatiques (par exemple, l'intégration de certificats de CO_2 provenant de pays non membres de l'UE ou les technologies encore très immatures de capture du carbone). Une alliance européenne, dont le Mouvement Écologique faisait également partie, s'est opposée à cette proposition.

Dans ce contexte, les ONG jouent un rôle extrêmement important au niveau européen : elles mettent en lumière la manière dont les responsables politiques s'empêchent dans des tentatives de justification, cherchent à édulcorer les objectifs et formulent simultanément des revendications concrètes. Leurs recommandations s'appuient sur des données scientifiques.

Le travail des partenaires européens revêt une grande importance pour le Mouvement Écologique : le traitement du dossier par des organisations partenaires telles que CAN-Europe permet au Meco de réagir rapidement et d'appeler le gouvernement luxembourgeois à continuer de s'engager en faveur d'une politique climatique ambitieuse.

Dans ce contexte, Meco a soutenu les mesures initiées par l'organisation partenaire CAN Europe : la signature d'une lettre préparée par CAN Europe à l'intention de la Commission européenne, et la rédaction conjointe avec l'ASTM d'une lettre spécifique adressée à la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes.



CONFÉRENCE EN LIGNE : SE CHAUFFER SANS GAZ NI FIO : MAIS D'OÙ VIENT LA CHALEUR ? POUR LE CHAUFFAGE DE DEMAIN ?

En 2024, le Mouvement Ecologique a lancé une série de conférences sur la transition énergétique. L'objectif : présenter aux parties intéressées les piliers clés de cette transition et soutenir le débat public. La première s'intitulait : « *Chauffage sans gaz ni pétrole : mais d'où viendra la chaleur pour le chauffage de demain ?* ».

« *Quand on parle de transition énergétique, on pense généralement à la transition électrique – mais la transition thermique est en réalité tout aussi importante.* » C'est par ce message clair que Raphael Gruseck (Agence de l'énergie du district de Ludwigsburg LEA e.V.) a ouvert une conférence en ligne approfondie devant 55 participants. Il a exposé, avec une précision et une clarté professionnelles, qu'il n'existe pas de solution unique : selon la structure de l'habitat, les réseaux de chauffage central ou les solutions décentralisées telles que les pompes à chaleur sont plus appropriées. La mise en balance des différentes options n'est pas seulement une question technique, mais aussi politique – et doit être communiquée de manière transparente.

Le rôle clé de la planification municipale du chauffage est apparu particulièrement clairement. Elle doit être réaliste, réalisable et stratégiquement ciblée. Il est essentiel de clarifier dès le début les responsabilités, les ressources et le financement afin de garantir la sécurité de la planification. La discussion animée qui a suivi l'a clairement montré : la décarbonisation du secteur du chauffage est un défi central – et nécessite des décisions claires ainsi qu'une large participation du public.

APPEL : VOTRE EXPÉRIENCE EST NÉCESSAIRE !

En 2025, le Mouvement Ecologique a sollicité à deux reprises ses membres pour recueillir leurs expériences et leurs connaissances, afin de les intégrer dans ses contributions et de les présenter lors de réunions avec, entre autres, le ministre de l'Économie Lex Delles.

Dans un appel intitulé « *Appel : quels problèmes voyez-vous dans le développement des énergies renouvelables ? Faites-nous part de vos expériences !* », les connaissances des membres étaient sollicitées afin que le Mouvement Ecologique puisse apporter des suggestions à la table ronde nationale sur l'énergie. L'objectif était d'identifier les obstacles au développement des énergies renouvelables et, dans une phase ultérieure, de les surmonter.

Le deuxième appel avait pour thème : « *Êtes-vous membre d'une -*

coopérative d'énergie solaire ? Quelles sont vos expériences ? ». À travers les témoignages des coopératives d'énergie, il s'agissait d'examiner comment améliorer les conditions-cadres de leur réussite. Étant donné qu'un projet de loi sur le préfinancement des installations solaires était notamment en cours d'élaboration, cette approche s'avérait tout à fait pertinente.

Dans les deux cas, cette contribution a été d'un grand enrichissement et a grandement aidé le Mouvement Ecologique à participer de manière constructive aux débats, y compris avec le ministre compétent.

CONTRIBUTION DANS LE CADRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LA CREOS SUR 10 ANS

En 2024, l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR) a publié le plan décennal de développement du réseau (Ten Year Network Development Plan 2024-2034) élaboré par CREOS dans le cadre d'une consultation publique. Comme son nom l'indique, ce plan décrit le développement du réseau électrique, en particulier, au cours des dix prochaines années.

Le Mouvement Ecologique a saisi cette occasion pour proposer des améliorations fondamentales au projet. Il a souligné qu'un réseau électrique moderne et efficace est une condition préalable essentielle à la sécurité d'approvisionnement et au succès de la transition énergétique au Luxembourg. À ce titre, la construction de nouvelles lignes est également tout à fait justifiable.

Néanmoins, le Mouvement Écologique constate un besoin évident d'amélioration dans plusieurs domaines et, à bien des égards, est d'accord avec l'ILR, qui a formulé des suggestions d'amélioration similaires.

Ainsi, le projet manquait de clarté et de transparence. Mais surtout, il ne traite presque exclusivement que de l'extension maximale du réseau. Les alternatives telles que les mécanismes de flexibilité, les charges interruptibles, les solutions de stockage ou les nouvelles technologies comme l'hydrogène et le stockage par batterie ne sont pas suffisamment prises en compte. Une comparaison transparente entre une extension maximale et une approche davantage axée sur la flexibilité – tenant compte des coûts et des avantages – serait également essentielle.

L'objectif doit être de développer l'extension du réseau de manière stratégique, efficace et dans l'intérêt public.



De l'avis du Mouvement Écologique, l'État devrait également définir des lignes directrices contraignantes beaucoup plus claires pour l'élaboration des plans de développement du réseau. Cela est d'autant plus important que la CREOS élabore à la fois les scénarios de consommation et planifie l'extension du réseau, tout en tirant simultanément profit de cette extension en tant qu'investisseur.

La position du Mouvement Écologique a été mise en avant dans un rapport de l'ILR. Les années à venir s'annoncent certainement passionnantes dans ce domaine.

D'OÙ VIENDRA NOTRE ÉLECTRICITÉ À L'AVENIR – ET COMMENT NOUS PARVIENDRA-T-ELLE ?

Dans le « Rapport de scénarios », la CREOS expose comment le système électrique luxembourgeois devrait évoluer pour répondre aux besoins énergétiques des différents secteurs tout en soutenant la transition énergétique. Ce document complexe a été présenté au public en 2025 sous forme de projet soumis à consultation publique. Le Mouvement Écologique a saisi cette occasion pour soumettre ses commentaires.

Il a été salué que le « Rapport sur les scénarios » présenté en 2025 ait remédié à certaines des lacunes du précédent. Néanmoins, des améliorations sont encore possibles. Fondamentalement, le Mouvement Écologique regrette que le rapport, dans sa forme actuelle, soit difficilement accessible aux non-spécialistes. Un processus de consultation démocratique exige que les contenus essentiels soient présentés de manière compréhensible.

Sur le fond, le Mouvement Écologique demande notamment une analyse coûts-bénéfices exhaustive des mesures, ainsi qu'une comparaison systématique des différents scénarios.

Une « flexibilité » accrue dans tous les secteurs devrait être considérée comme une priorité afin de réduire l'extension du réseau. Cela inclut, entre autres, la valorisation de la chaleur industrielle résiduelle, le stockage saisonnier de la chaleur, la gestion de la demande et les solutions de chauffage collectif.

En outre, une intégration cohérente avec d'autres processus de planification et stratégies est nécessaire pour exploiter les synergies et identifier les conflits d'objectifs à un stade précoce. Des cadres juridiques, organisationnels et financiers doivent être mis en place pour promouvoir efficacement des comportements favorables au réseau. Enfin, la communication sur ces mesures doit être claire,

accessible et compréhensible, en particulier pour les ménages privés, afin d'éviter toute interprétation erronée.



EN DIALOGUE – LA BASE DU TRAVAIL

Il va sans dire qu'au début de la législature, un dialogue a été recherché avec le ministre compétent de l'Économie et de l'Énergie. Lors d'un premier échange stimulant, des thèmes tels que l'extension des réseaux de chauffage urbain, l'orientation de la politique économique luxembourgeoise, le « contrôle de durabilité » ou de « compatibilité » pour les entreprises, la question de la croissance et l'accord avec le Mercosur figuraient à l'ordre du jour.



SEMAINES DE L'ÉNERGIE 2025 : 5 RÉFLEXIONS SUR LE SUJET « PRÉSERVER LES BÂTIMENTS AU LIEU DE LES DÉMOLIR » : UNE CONFÉRENCE PROFESSIONNELLE INTÉRESSANTE

Les « Semaines de l'énergie » de l'Oekozer Pafendall, en collaboration avec le Mouvement Ecologique, se sont déroulées du 21 mai au

Une conférence passionnante – S'éloigner de la mentalité de démolition

Une conférence en ligne le 21 mai a abordé un thème central de la révolution du bâtiment : pourquoi les bâtiments sont-ils souvent démolis bien avant d'avoir véritablement atteint la fin de leur durée de vie ? En compagnie de l'architecte et urbaniste Vittorio Magnago Lampugnani, la discussion s'est concentrée sur les mécanismes à l'origine de cette évolution – et sur la manière dont cette dynamique peut être stoppée ou inversée.

Ce faisant, Lampugnani critique le fait que la durabilité ait jusqu'à présent été réduite de manière trop restrictive à la technologie et au CO₂ et appelle à une ancrage historique et culturel. Il plaide pour la préservation à long terme des bâtiments, l'adaptabilité et la pérennité esthétique. Construire implique également une responsabilité sociale. L'étalement urbain menace les paysages, et la limitation des zones d'urbanisation est cruciale. Les nouvelles constructions devraient être l'exception ; un changement de paradigme fondamental est nécessaire pour lutter efficacement contre la crise écologique.

5 visites : de constructeur à constructeur

Sous la devise « *préserver les bâtiments plutôt que de les démolir* », cinq visites ont montré comment la conversion et la réutilisation de structures existantes peuvent être réalisées de manière économe en ressources et en renforçant l'identité. Dans le cas d'une ancienne cour à Esch-sur-Alzette, par exemple, la structure qui existait depuis des générations a été conservée en préservant de manière visible ses anciennes fonctions.

L'adaptation des bâtiments historiques allait autrefois de soi ; aujourd'hui, cependant, des réglementations rigides en matière de construction et la protection du patrimoine rendent souvent difficile leur maintien. Des réglementations différenciées, qui distinguent les bâtiments anciens des nouveaux, sont nécessaires pour faciliter cela. Des exemples tels que l'ancien presbytère de Saeul ou les cours intérieures de Bartringen et de Dillingen montrent que la

transformation protège les bâtiments de la dégradation tout en créant simultanément des espaces de vie modernes – que ce soit par une rénovation isolante ou selon le principe de la « maison dans la maison ».

NOUVELLE STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La transformation protège les bâtiments de la dégradation tout en créant simultanément des espaces de vie modernes – que ce soit par une rénovation isolante ou selon le principe de la « maison dans la maison ». À Greiveldingen, une maison familiale a été préservée pour les générations futures à l'aide de matériaux de construction naturels.

Cette stratégie revêt une grande importance. Car on sait que tout doit être mis en œuvre pour limiter autant que possible le réchauffement climatique. Cependant, les températures continueront d'augmenter, les conditions météorologiques extrêmes se multiplieront, etc. C'est pourquoi cette stratégie prévoit des mesures que l'État, les communes, etc. devraient mettre en œuvre dans les années à venir afin de limiter autant que possible les impacts.

FAISONS DE LA PLANIFICATION DU CHAUFFAGE UNE PRIORITÉ !

La transition énergétique dans le domaine du chauffage constitue le principal défi de la politique énergétique et climatique du Luxembourg. Alors que le secteur de l'électricité a déjà réalisé des progrès significatifs grâce aux énergies renouvelables, le secteur du chauffage reste fortement dépendant du gaz fossile et du fioul, et il est également beaucoup moins discuté dans la sphère publique (politique).

Il convient de noter que plus de 80 % de la consommation énergétique des ménages est destinée au chauffage et à l'eau chaude. Sans une transformation en profondeur de l'approvisionnement en chauffage, les objectifs climatiques nationaux et européens ne pourront être atteints.

Parallèlement, la transition énergétique pour le chauffage est une nécessité sociale, géopolitique et économique : elle réduit la dépendance vis-à-vis des importations d'énergie, renforce la sécurité d'approvisionnement, stabilise les prix à long terme (tant pour l'industrie que pour les particuliers) et ouvre des perspectives d'innovation et d'investissement.

Tout au long de l'année 2025, le Mouvement Ecologique n'a cessé de rappeler à chaque occasion que la transition énergétique pour le chauffage devait enfin devenir une priorité. Par exemple, lors de discussions avec le ministre de l'Économie dans l'émission Background RTL, entre autres.



PLATEFORME NATIONALE POUR LE CLIMAT – MECO S'ENGAGE

La loi luxembourgeoise sur la protection du climat prévoit la création d'une « plateforme nationale pour l'action climat et la transition énergétique », composée d'employeurs et de salariés, d'ONG, de communes et d'autres acteurs. Le Mouvement Écologique est membre de cette plateforme. Au cours de trois réunions organisées en 2025, l'accent a été mis principalement sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan national pour l'énergie et le climat (NECP) et sur l'élaboration du Plan social pour le climat du Luxembourg.

Au cours de ces réunions, le Mouvement Écologique a souligné à plusieurs reprises l'importance d'évaluer la mise en œuvre du Plan national d'action pour le climat (NECP) et la nécessité d'analyser les obstacles potentiels à sa mise en œuvre. Selon le Mouvement Écologique, les émissions de CO_2 ne sont actuellement pas réduites dans la mesure souhaitée.

Une prise de position commune a été rédigée avec la Chambre des salariés sur le projet de Plan social pour le climat, qui a été soumise à la plateforme.

AVANTAGES FISCAUX UNIQUEMENT POUR LES VÉHICULES ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUES ET NON POUR LES HYBRIDES

Actuellement, seules les voitures entièrement électriques bénéficient des « avantages en nature » pour les voitures de société. Pas les véhicules hybrides rechargeables. Et pour cause.

Des études montrent que les hybrides rechargeables ont des émissions de CO_2 en conditions réelles de conduite trois à cinq fois supérieures aux chiffres officiels des constructeurs. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le cas des voitures de fonction, où la part de conduite électrique tombe parfois en dessous de 15 %. À cela s'ajoute une consommation de ressources inutilement élevée due au concept de double motorisation.

En 2025, il est apparu que certains milieux avaient l'intention d'« assouplir » les incitations actuelles en faveur des voitures électriques.

Le Mouvement Écologique a donc fait campagne pour que le système actuel ne soit pas modifié. La raison est claire : les fonds publics ne devraient être utilisés que lorsqu'il y a une réelle contribution à la réduction des émissions et une contribution suffisante à la réalisation des objectifs climatiques. Ce n'est pas le cas avec les véhicules dits hybrides rechargeables.

Le secteur des voitures de fonction joue également un rôle important en tant que modèle : il façonne les flottes de véhicules, influence le marché de l'occasion et favorise le développement des infrastructures de recharge.

CAPTAGE DU CARBONE : DEUX RÉUNIONS ET DE NOMBREUSES QUESTIONS EN SUSPENS CONCERNANT CES TECHNOLOGIES

En 2025, deux grandes réunions organisées par le gouvernement sur les procédures dites de « captage du carbone » ont eu lieu. Cela montre que le gouvernement accorde une grande importance à ce sujet.

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer un cadre pour le « captage du carbone », auquel participe en partie le Mouvement Écologique, aux côtés de l'industrie, de la recherche et des services d'urbanisme (quoique dans une mesure limitée). Comme on peut s'y attendre, cet organe est « dominé » par l'industrie et la recherche. Jusqu'à



Cependant, jusqu'à présent, les forums n'ont pas été organisés de manière à permettre une véritable discussion sur les avantages et les inconvénients. De nombreuses questions restent donc sans réponse : les options de stockage au Luxembourg, le raccordement aux infrastructures étrangères, la répartition des coûts et la prévention du greenwashing ne sont que quelques-uns des sujets abordés.

Le Mouvement Écologique suit ce dossier d'un œil très critique : une étude de 2024 de l'Öko-Institut met en évidence des risques importants en matière de sécurité, d'environnement et de coûts, et appelle à la prudence. Mais surtout, le Méco regrette que le ministère consacre actuellement autant de ressources à cette question, alors que le plan de chauffage n'avance pratiquement pas. Cela devrait clairement être la priorité.

IMPLIQUEZ-VOUS : ÉGALEMENT DANS DES DOSSIERS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES

En 2024, une directive européenne a été transposée, établissant de nouvelles règles sur la manière dont la consommation de certains types d'énergie par les ménages individuels dans un immeuble collectif doit être enregistrée (*Projet de loi – Comptage individuel et répartition des coûts pour le chauffage, le refroidissement et l'eau chaude (n° 8250)*). L'un de ses objectifs est de promouvoir les économies d'énergie. Le Mouvement Ecologique a salué l'orientation générale du projet, mais a formulé quelques suggestions afin d'éliminer les incohérences du texte.

Celles-ci ont été accueillies favorablement par le ministre de l'Énergie, Lex Delles, et le Mouvement Ecologique a donc été informé en détail, par courrier, des propositions d'amendement qui ont été intégrées dans la loi finale.

LE COMITÉ CONTRE LE NUCLÉAIRE RESTE ACTIF

Le Mouvement Ecologique coordonne ce « Comité d'action » en collaboration avec Greenpeace.

En 2025, une réunion a eu lieu, entre autres, avec le ministre de l'Énergie Lex Delles sur des questions centrales de politique nucléaire et énergétique. En vue de la prochaine « inspection décennale » en 2027, l'alliance a proposé de réactiver le groupe de travail gouvernemental créé en 2012 après Fukushima afin de renforcer le dialogue avec la société civile. Le développement d'une expertise technique et juridique a également été demandé



afin d'identifier rapidement les possibilités d'intervention dans les cas problématiques.

Le ministre s'est montré ouvert et a demandé qu'une lettre officielle soit adressée aux ministères concernés. La coopération avec les régions de la Grande Région – en particulier la Sarre et la Rhénanie-Palatinat – a également été jugée bénéfique.

Le comité d'action a critiqué les investissements de l'État dans l'énergie nucléaire – par exemple via le fonds de pension – les jugeant incompatibles avec une position de négociation crédible vis-à-vis de la France. Au sujet des petits réacteurs modulaires (SMR), le ministre a souligné que le Luxembourg, avec d'autres États critiques à l'égard du nucléaire, s'oppose aux initiatives européennes correspondantes, une entreprise qui devient de plus en plus difficile. Il a insisté sur le fait qu'une ligne rouge demeure : pas de fonds européens pour de nouvelles centrales nucléaires. En conclusion, il a été suggéré de mieux informer le public sur les coûts et les risques de l'énergie nucléaire afin de lutter contre la désinformation.

